



Motion - 24_MOT_32 - Vincent Bonvin et consorts au nom Les Vert.e.s - Sauvons des vies et responsabilisons nos jeunes en développant de façon systématique les cours « pour apprendre les gestes qui sauvent » dans toutes les écoles vaudoises

Texte déposé :

Le Conseil d'Etat a décidé de ne pas donner suite à l'interpellation de Valérie Cornaz-Rovelli « Les gestes qui sauvent à l'école », et de ne pas entrer en matière avec la mise en place de façon systématique de cours « pour apprendre les gestes qui sauvent » dans toutes les écoles vaudoises. Néanmoins, cette réponse ne nous satisfait pas, tant les bénéfices pour la jeunesse et pour l'entier de la population justifieraient de passer à l'action.

Dans sa réponse à l'interpellation précitée, le Conseil d'Etat nous indique pourtant « depuis plusieurs années, les pressions nationales et internationales s'intensifient pour que les compétences en premiers secours soient développées, notamment la réanimation et l'utilisation des défibrillateurs. (Greif et al. 2015; B. W. Bottiger et al. 2016; Bernd W. Bottiger et Van Aken 2015). »

« Dans plusieurs pays européens (Norvège, Espagne, Angleterre, Autriche, France, Italie), des études ont évalué la pertinence d'enseigner les premiers secours aux élèves de la scolarité obligatoire. »

En effet, « un enseignement dans le cadre scolaire permet d'augmenter rapidement le niveau de compétences de toute une frange de la population avec un investissement modéré en temps et en finance. » C'est pourquoi « plusieurs Etats américains et européens ont rendu obligatoire la formation des élèves avant la fin de leur scolarité. »

En Suisse, « dans la plupart des cantons, la décision de mettre en place une formation de premiers secours pour les élèves est laissé au libre choix de la direction de l'établissement scolaire. » Par exemple, « le Tessin a été un canton précurseur pour la mise en place de formations aux premiers secours pour les élèves. A noter que le Tessin est arrivé à un taux de survie après un ACR tout à fait exceptionnel de 40% ; les autorités visent même les 50%. »

« Pour assurer une couverture correcte des besoins, les recommandations internationales évoquent le chiffre de 20% minimum de la population adulte formée aux gestes de réanimation. Chaque année scolaire comprenant environ 1% de la population générale, ce taux de 20% pourrait être atteint dans le Canton de Vaud en une décennie en formant les élèves vaudois aux gestes de réanimation avec un investissement de 2 à 5 heures par année pour les 4e, 7e et 10e années. L'apprentissage des premiers secours à l'école pourrait être couronné à la fin de la scolarité par un brevet/certificat de premiers secours. »

Par ailleurs, il est intéressant de préciser que « l'apprentissage des gestes de premiers secours fait partie du Plan d'études romand (PER) : FG32 « Connaissance de quelques gestes de prudence, de premiers secours et de sécurité routière » http://vwww.plandetudes.ch/fg_32. » En effet, il faut savoir que de tels cours bénéficient également aux élèves et renforcent la confiance en soi et la responsabilisation des jeunes, tout en contribuant « au maintien et à la promotion d'un climat scolaire de qualité ». De plus, « ce type d'enseignement est en lien avec l'apprentissage de la citoyenneté et améliore les relations entre les élèves (comportements moins violents et prosociaux) selon des études qualitatives. »

« Depuis 2020 et jusqu'à ce jour, quelques 10 établissements mènent des actions de sensibilisation aux gestes de premiers secours pour des élèves du secondaire I ou II », ce qui est loin des recommandations. Par conséquent, sans développer de façon systématique les cours qui sauvent à l'école nous n'atteindrons par le chiffre de 20% minimum de la population adulte formée aux gestes de réanimation.

Dans ce contexte, nous pensons que c'est une formidable opportunité pour notre canton et pour notre jeunesse, de donner accès à de tels cours à l'école. L'investissement en temps étant négligeable (2 à 5 heures par année pour les 4e, 7e et 10e années) et les buts de cette formation étant déjà en adéquation avec le Plan d'Etude Romand (PER), nous vous invitons naturellement à suivre les recommandations internationales, ainsi que l'exemple d'autres cantons helvétiques en mettant en place ces mesures concrètes et efficaces pour sauver des vies.

Par conséquent, j'ai l'honneur, avec cette motion, de demander au Conseil d'Etat de :

- Mettre en place de manière systématique les cours « pour apprendre les gestes qui sauvent » dans toutes les écoles vaudoises et pour tous les élèves afin d'atteindre progressivement le minimum de 20% de la population formée aux gestes de réanimation.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Anna Perret (VER)
2. Blaise Vionnet (V'L)
3. Céline Misiego (EP)
4. Cendrine Cachemaille (SOC)
5. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
6. David Raedler (VER)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Didier Lohri (VER)
9. Elodie Lopez (EP)

10. Felix Stürner (VER)
11. Géraldine Dubuis (VER)
12. Graziella Schaller (VL)
13. Isabelle Freymond (SOC)
14. Joëlle Minacci (EP)
15. Kilian Duggan (VER)
16. Marc Vuilleumier (EP)
17. Martine Gerber (VER)
18. Nathalie Vez (VER)
19. Nicolas Bolay (UDC)
20. Oscar Cherbuin (VL)
21. Patricia Spack Isenrich (SOC)
22. Pierre Fonjallaz (VER)
23. Sandra Pasquier (SOC)
24. Sébastien Humbert (VL)
25. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
26. Théophile Schenker (VER)
27. Valérie Zonca (VER)
28. Vincent Keller (EP)
29. Yannick Maury (VER)
30. Yolanda Müller Chabloz (VER)